École alternative
DU PAYS DE GEX

ENSEIGNEMENTS IMMERSIFS & LUDIQUES DU MERCREDI

DOSSIER D'INSCRIPTION — ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Enfants de 2 à 12 ans • Mercredis • Prévessin-Moëns

Accueil des enfants de 2 à 12 ans. Pour les enfants de **moins de 4 ans**, l'admission est soumise aux disponibilités et aux conditions d'accueil de l'établissement.

NOTRE PROJET

Les enseignements immersifs & ludiques du mercredi s'inscrivent dans le prolongement de l'école et de l'enseignement qui y est dispensé. Ils proposent aux enfants une journée d'activités favorisant la découverte, l'autonomie, la créativité et la vie collective. Ils privilégient notamment les activités de plein air et la découverte de la nature, les activités autour de la ferme et des animaux, les activités physiques, les ateliers artistiques, artisanaux et culinaires, ainsi que les jeux, expérimentations et temps adaptés au rythme des enfants.

LIEU D'ACCUEIL

École Alternative du Pays de Gex — 289 route de Segny, Brétigny — 01280 Prévessin-Moëns

Courriel : ecolealternativedpdg@gmail.com • Inscriptions mercredis : loisirs.eadpdg@gmail.com • Tél. : 06 29 34 10 63 / 06 15 06 02 58

HORAIRES D'ACCUEIL ET DE DÉPART

- 8 h 30–9 h 00 — Accueil du matin.
- 11 h 45–12 h 00 — Départ des enfants qui déjeunent à l'extérieur et arrivée des enfants rejoignant le groupe pour l'après-midi avec leur repas.
- 12 h 45–13 h 30 — Départ des enfants accueillis le matin et ayant déjeuné avec le groupe ; arrivée des enfants inscrits uniquement pour l'après-midi.
- 16 h 30–17 h 00 — Départ de fin de journée.

TENUE ET MATÉRIEL À PRÉVOIR

Les enseignements immersifs & ludiques privilégient notamment les activités physiques, artistiques, artisanales et culinaires ainsi que les jeux et sorties en extérieur. Les enfants doivent donc disposer d'une tenue confortable, adaptée à la saison, aux conditions météorologiques et à des activités susceptibles de salir les vêtements.

Nous recommandons de privilégier des vêtements et chaussures pouvant être salis ou tachés au cours de la journée.

- une gourde marquée au nom de l'enfant ;
- un change complet ;
- des vêtements chauds et/ou imperméables permettant de faire face à l'évolution des conditions météorologiques ;
- une paire de chaussures adaptée à la marche et aux activités extérieures ;
- des bottes imperméables ;
- une casquette ou autre protection contre le soleil, selon la saison ;
- tout autre effet personnel nécessaire aux besoins particuliers de l'enfant ;
- le repas de midi, lorsque l'enfant est accueilli sur le temps du déjeuner ; celui-ci doit être prêt à être consommé et **ne nécessiter ni cuisson ni réchauffage par l'équipe**.

En période d'exposition aux tiques, l'utilisation préventive d'un produit répulsif adapté à l'enfant est conseillée avant son arrivée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Afin de permettre le traitement et la validation de l'inscription, nous vous remercions de veiller à transmettre l'ensemble des renseignements et documents demandés. Un dossier incomplet ne pourra pas être validé ; nous vous invitons donc à en vérifier la complétude avant son envoi.

La transmission d'un dossier incomplet ne vaut ni validation de l'inscription ni réservation d'une place.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE

- le présent dossier d'inscription dûment complété ;
- une copie de la pièce d'identité de l'enfant ;
- une copie des pages du carnet de vaccination et/ou du carnet de santé mentionnant les vaccinations et rappels, y compris lorsque certaines rubriques sont vierges ;
- une attestation d'assurance scolaire / extrascolaire ou de responsabilité civile valable pour l'enfant et l'année scolaire concernée.

Ces pièces sont demandées pour chaque dossier, y compris lorsque l'enfant est déjà scolarisé au sein de l'École Alternative du Pays de Gex. La gestion administrative et l'accueil périscolaire disposent de leurs propres dossiers et ressources ; les documents déjà transmis dans le cadre de la scolarité de l'enfant ne sont donc pas nécessairement accessibles à l'équipe chargée des enseignements immersif.

RÉSERVATIONS

Une inscription ponctuelle doit être demandée **au moins 24 heures à l'avance**. L'admission reste soumise aux places disponibles et à la validation d'un dossier complet.

- **Ajout d'une période :** une période supplémentaire peut être demandée en cours d'année, sous réserve des places disponibles.
- **Annulation :** toute annulation doit être signalée par courriel **au moins 48 heures avant le début de la période réservée**. Passé ce délai, la période demeure facturée.
- **Déplacement :** le remplacement d'une période réservée par une autre implique l'annulation de la période initiale, soumise aux mêmes conditions ; la nouvelle période demandée reste soumise aux disponibilités.

*L'Association se réserve toutefois la possibilité, au regard de **circonstances exceptionnelles dûment justifiées**, d'accorder à titre exceptionnel une absence de facturation, un avoir ou un remboursement.*

La présentation d'un justificatif médical peut être prise en considération dans l'examen d'une demande, **sans ouvrir à elle seule droit à remboursement**.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET INFORMATIONS PRATIQUES

SORTIES ET CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Les activités en extérieur font partie intégrante du projet des enseignements immersifs & ludiques. La pluie, le froid ou les conditions météorologiques ordinaires ne conduisent pas systématiquement à l'annulation d'une sortie : l'équipe adapte les activités, leur durée et leur organisation aux conditions rencontrées. Lorsque les circonstances présentent un risque pour la sécurité des enfants, notamment en cas de vent important, l'équipe peut modifier, écourter, reporter ou annuler la sortie.

SÉCURITÉ, EFFETS PERSONNELS ET CONFISERIES

Les enfants ne doivent pas apporter d'**objets susceptibles de présenter un danger** pour eux-mêmes ou pour les autres, notamment des objets tranchants, coupants ou autrement dangereux.

Il est conseillé de ne pas confier à l'enfant de jouets, objets de valeur ou effets personnels non nécessaires à la journée. Compte tenu de la nature des activités proposées, l'établissement ne peut garantir qu'un objet personnel apporté par l'enfant ne soit pas perdu, détérioré ou sali.

En dehors du repas prévu pour l'enfant, merci de **ne pas lui confier de bonbons, sucettes, chewing-gums ou autres confiseries** destinés à être consommés librement au cours de la journée. Cette règle vise notamment à éviter des échanges de nourriture susceptibles de présenter un risque pour les plus jeunes ou en présence d'allergies alimentaires.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire : 2026-2027

Merci de sélectionner **une seule réponse** dans chacun des groupes de choix ci-dessous.

TYPE D'INSCRIPTION

○ Inscription ponctuelle (date(s) à préciser) ○ Inscription annuelle

DURÉE D'ACCUEIL

○ Journée complète ○ Demi-journée (matin) ○ Demi-journée (après-midi)

Pour toute demande d'ajout, d'annulation ou de déplacement d'une période réservée, merci de contacter l'administration à l'adresse loisirs.eadpdg@gmail.com. Les animateurs ne sont pas en mesure d'enregistrer les demandes durant leur temps de surveillance.

L'ENFANT

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe : ○ F ○ M

PARENTS / REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Les rubriques sont présentées dans l'ordre Père puis Mère afin de correspondre au traitement administratif de l'établissement. En cas de situation familiale ne correspondant pas aux rubriques ci-dessous (tuteur, délégation d'autorité parentale, etc.), merci de contacter l'administration afin d'adapter le dossier.

PÈRE — Nom et prénom :	MÈRE — Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone principal :	Téléphone principal :
Téléphone secondaire (facultatif) :	Téléphone secondaire (facultatif) :
Adresse électronique :	Adresse électronique :

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

Si nécessaire, indiquer les personnes autorisées autres que les représentants légaux :

Nom / prénom :	Lien avec l'enfant / téléphone :
Nom / prénom :	Lien avec l'enfant / téléphone :

FICHE DE SUIVI SANITAIRE

Les renseignements ci-dessous sont destinés à permettre un accueil adapté et une prise en charge rapide en cas de besoin.

Nom et prénom de l'enfant :	Date de naissance :
Médecin traitant — nom, téléphone et adresse :	

PERSONNES MAJEURES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

CONTACT 1 — Nom et prénom :	CONTACT 2 — Nom et prénom :
CONTACT 1 — Qualité / lien avec l'enfant :	CONTACT 2 — Qualité / lien avec l'enfant :
CONTACT 1 — Téléphone principal :	CONTACT 2 — Téléphone principal :
CONTACT 1 — Téléphone secondaire (facultatif) :	CONTACT 2 — Téléphone secondaire (facultatif) :

Les contacts peuvent être appelés dans l'ordre indiqué ci-dessus.

INFORMATIONS DE SANTÉ UTILES À L'ACCUEIL

Allergies connues (alimentaires, environnementales, autres) :
Allergies médicamenteuses connues et symptômes éventuels :
Antécédents médicaux ou chirurgicaux utiles à connaître :
Affections chroniques ou aiguës / particularités de santé utiles à l'accueil :

Traitement en cours : à signaler dans les informations de santé ci-dessus.

Aucun médicament n'est administré par l'équipe sur la seule présentation d'une ordonnance. Lorsqu'un traitement doit impérativement être pris pendant le temps d'accueil, les responsables légaux sont invités à **se rapprocher préalablement de la Direction** afin de déterminer les modalités de prise en charge applicables à la situation de l'enfant. À défaut d'un dispositif préalablement convenu avec l'établissement, **les responsables légaux peuvent venir administrer eux-mêmes le médicament** pendant le temps du repas prévu par les horaires affichés. Nous vous remercions de privilégier, dans la mesure du possible, les prises le matin et/ou le soir.

URGENCE ET HOSPITALISATION

En cas d'accident ou de maladie, l'équipe prend les mesures nécessaires à la protection de l'enfant, contacte les services de secours compétents lorsque la situation l'exige et informe les représentants légaux dans les meilleurs délais.

Établissement hospitalier souhaité par la famille, lorsque les circonstances et les services de secours permettent de tenir compte de cette préférence :	

Les renseignements sanitaires sont traités de manière confidentielle et accessibles aux seules personnes qui en ont besoin pour l'accueil ou la sécurité de l'enfant.

ESTIMATION DE LA FACTURATION MENSUELLE

La facturation des enseignements immersifs & ludiques du mercredi est établie mensuellement, après les périodes d'accueil concernées. Le présent tableau vous permet d'estimer le montant correspondant aux réservations effectuées. Le montant définitif est établi selon les périodes effectivement facturables et figure sur la facture émise par l'établissement.

FAMILLE ET PÉRIODES D'ACCUEIL DEMANDÉES

Nom de famille :	Année scolaire : 2026-2027
Prénom enfant 1 / âge :	Prénom enfant 2 / âge :

PÉRIODES D'ACCUEIL DEMANDÉES

Ex. : tous les mercredis de l'année ; 7, 14 et 28 octobre ; tous les mercredis matin de novembre à février.

ESTIMATION

Prestation	Tarif unitaire	Quantité	Total estimé
Demi-journée (matin) — enfant extérieur	30 €		
Demi-journée (après-midi) — enfant extérieur	30 €		
Journée complète — enfant extérieur	44 €		
Demi-journée (matin) — élève de l'école	25 €		
Demi-journée (après-midi) — élève de l'école	25 €		
Journée complète — élève de l'école	39 €		
Adhésion familiale EADPDG — du 1er septembre au 31 août	20 €		

TOTAL ESTIMATIF : _____ €

Ce montant est donné à titre indicatif. ***Seule la facture émise par l'établissement fait foi****.*

Le paiement s'effectue à réception de la facture sur la **plateforme École Futée**. **Les espèces, chèques et virements ne sont pas acceptés**, sauf disposition particulière convenue avec l'administration. Les frais éventuels liés à un paiement émis de l'étranger restent à la charge de la famille.

AJOUT, ANNULATION ET DÉPLACEMENT

- **Ajout d'une période :** possible en cours d'année, sous réserve des disponibilités.
- **Annulation :** à signaler par courriel au moins 48 heures avant le début de la période réservée. Passé ce délai, **la période demeure en principe facturable**.
- **Déplacement :** la suppression de la période initialement réservée reste soumise aux conditions d'annulation ; la nouvelle période demandée est soumise aux disponibilités.

L'Association se réserve toutefois la possibilité, au regard de circonstances exceptionnelles dûment justifiées, d'accorder à titre exceptionnel une absence de facturation, un avoir ou un remboursement.

La présentation d'un justificatif médical peut être prise en considération dans l'examen d'une demande, sans ouvrir à elle seule droit à remboursement.

VALIDATION

À remplir uniquement si la présente page est retournée seule*.*

☐ Je confirme les périodes d'accueil demandées sur la présente estimation et reconnais avoir vérifié les dates ou périodes indiquées, pris connaissance des tarifs applicables ainsi que des conditions d'ajout, d'annulation et de déplacement précisées sur cette page.

Nom du représentant légal :	Prénom du représentant légal :
Date : ____ / ____ / _____	Adresse électronique :

En cas de retour par courriel, nous vous remercions de bien vouloir ***retourner la présente page depuis cette adresse électronique****.*

UNIQUEMENT SI LA PAGE EST REMISE SOUS FORME PAPIER — Signature du représentant légal :

_____

AUTORISATION RELATIVE À L'IMAGE ET À LA VOIX

Dans le cadre des enseignements immersifs & ludiques du mercredi, des photographies et vidéos peuvent être réalisées afin de conserver et de partager avec les familles des moments de la vie et des activités proposées aux enfants. La voix de l'enfant peut être enregistrée lorsqu'elle accompagne une vidéo ; la présente autorisation ne porte pas sur la réalisation d'enregistrements sonores autonomes.

ENFANT(S) CONCERNÉ(S)

Nom et prénom de l'enfant/des enfants :	

PARTAGE PRIVÉ AVEC LES FAMILLES

Des photographies ou vidéos sur lesquelles l'enfant est identifiable peuvent être adressées ponctuellement à sa famille ou partagées au sein des groupes WhatsApp privés réservés aux familles et membres de l'établissement.

○ **J'AUTORISE l'Association École Alternative du Pays de Gex à photographier ou filmer mon/mes enfant(s) et à partager ces contenus dans les conditions décrites ci-dessus.**

○ **JE N'AUTORISE PAS l'Association École Alternative du Pays de Gex à photographier ou filmer mon/mes enfant(s) de manière identifiable aux fins décrites ci-dessus.**

*Le refus de cette autorisation est **sans incidence sur l'inscription ou les conditions d'accueil de l'enfant**.*

COMMUNICATION EXTÉRIEURE

L'Association peut également utiliser des photographies illustrant ses activités sur des supports de communication accessibles au public, notamment sur des affiches apposées sur les grilles de l'établissement ou dans des espaces d'affichage dédiés, dans des brochures remises à l'occasion de visites de l'établissement, ainsi que sur son site Internet.

Dans ce cadre, l'Association veille à ce que les enfants représentés ne soient pas identifiables, notamment par le choix de l'angle de prise de vue, le cadrage ou, si nécessaire, l'occultation des éléments permettant leur identification.

Toute utilisation exceptionnelle d'une photographie ou vidéo permettant d'identifier un enfant sur un support de communication extérieure fait l'objet d'une demande préalable et d'une **autorisation écrite spécifique** de ses représentants légaux.

○ **J'AUTORISE l'Association École Alternative du Pays de Gex à utiliser, sur les supports de communication extérieure décrits ci-dessus, des photographies ou vidéos de mon/mes enfant(s) dans lesquelles ils ne sont pas identifiables.**

○ **JE N'AUTORISE PAS cette utilisation sur des supports de communication extérieure, y compris lorsque mon/mes enfant(s) ne sont pas identifiables.**

DURÉE ET RETRAIT DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable **uniquement pour l'année scolaire concernée** et prend fin au 31 août suivant. Elle peut être **retirée à tout moment pour les utilisations futures**, sur demande adressée à l'administration. Le retrait est sans incidence sur les utilisations réalisées antérieurement conformément à l'autorisation donnée.

L'expiration ou le retrait de l'autorisation met fin aux nouvelles utilisations par l'Association, sans permettre de garantir la suppression de contenus ayant déjà été transmis aux destinataires autorisés.

Les photographies et vidéos partagées dans les espaces privés de l'établissement sont destinées à un usage familial. Lorsqu'elles permettent d'identifier d'autres enfants, leurs destinataires sont invités à ne pas les diffuser publiquement ni les transmettre à des tiers.

ATTESTATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL ET VALIDATION DU DOSSIER

Cette page récapitule les déclarations nécessaires à la validation du dossier. L'autorisation relative à l'image et à la voix demeure un choix distinct et facultatif effectué en page 6.

ENFANT

Nom de l'enfant :	Prénom :
Année scolaire : 2026-2027	

ATTESTATIONS

☐ Je certifie exacts et complets, à ma connaissance, les renseignements communiqués dans le présent dossier et les documents qui l'accompagnent.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accueil, de réservation, d'annulation et de facturation applicables aux enseignements immersifs & ludiques du mercredi.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des consignes relatives aux sorties, à l'équipement de l'enfant et aux effets personnels pendant les temps d'accueil.

☐ Je m'engage, **en cas de nouvelle réservation au cours de l'année scolaire**, à signaler à l'administration toute modification des renseignements précédemment transmis susceptible d'être utile à l'accueil ou à la sécurité de mon enfant.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans le présent dossier sont utilisées par l'Association École Alternative du Pays de Gex pour la gestion des inscriptions et réservations, l'organisation et le suivi de l'accueil des enfants, leur sécurité, la facturation et les échanges avec les familles.

Elles sont accessibles uniquement aux personnes qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Les informations relatives à la santé de l'enfant font l'objet d'une attention particulière et leur accès est limité aux personnes concernées par son accueil et sa sécurité.

Les données sont conservées pendant une durée adaptée aux besoins de gestion de l'établissement, au suivi de la relation avec les familles et aux obligations administratives, comptables ou légales applicables. Elles sont ensuite supprimées ou anonymisées lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Les représentants légaux peuvent demander l'accès, la rectification ou, lorsque les conditions le permettent, l'effacement des données les concernant ou concernant leur enfant, en s'adressant à l'administration de l'Association à ecolealternativedpdg@gmail.com. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

VALIDATION DU DOSSIER

Nom du représentant légal :	Prénom du représentant légal :
Date : ____ / ____ / _____	Adresse électronique :
*En cas de retour par courriel, nous vous remercions de bien vouloir **retourner le présent formulaire depuis cette adresse électronique**.*	
UNIQUEMENT SI LE DOSSIER EST REMIS SOUS FORME PAPIER — **Signature du représentant légal :** _____	

La réception du dossier ne vaut pas, à elle seule, confirmation définitive de l'inscription. Celle-ci intervient après vérification du dossier et validation par l'administration.